

COVID-19 – Lignes directrices d'Élections Yukon à l'intention des directeurs du scrutin aux élections des conseils scolaires

Risques liés à la COVID-19

Élections Yukon travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et des Affaires sociales afin de garantir que les mesures et les précautions qui s'imposent en raison de la COVID-19 ont été prises pour protéger la santé publique pendant la période électorale et faciliter l'exercice du droit de vote et la présentation des candidatures.

Les lignes directrices liées à la COVID-19 visent toutes la réduction de deux risques :

- la transmission par voie respiratoire du virus en suspension l'air due à un contact rapproché : risque principal qu'il est possible d'atténuer en maintenant une distance physique et en portant un masque;
- la transmission du virus par des personnes qui contaminent des objets qui contaminent à leur tour d'autres personnes : risque que l'on peut réduire au moyen de pratiques d'hygiène et de mesures de décontamination.

Bulletins de vote par correspondance

Encouragez l'utilisation des bulletins de vote par correspondance pour réduire le nombre d'électeurs dans les bureaux de scrutin. Parlez du vote par correspondance aux candidats pour qu'ils comprennent le processus et encouragent les électeurs à s'en prévaloir.

La période est courte entre la clôture de la présentation des candidatures et le jour du scrutin. Par conséquent, préparez un dossier pour chaque demande de bulletin de vote par correspondance que vous recevez, afin de pouvoir l'envoyer par la poste dès qu'il sera évident que des élections auront lieu.

Si un électeur se présente en personne pour déposer sa demande de bulletin de vote par correspondance ou son bulletin de vote par correspondance rempli, choisissez un lieu de rencontre permettant de maintenir la distance physique à respecter. Portez un masque et songez à échanger les documents au moyen d'une planchette à pince, qui vous sera fournie par Élections Yukon.

Choix et préparation du lieu du scrutin

- Le lieu envisagé doit être assez grand pour permettre de remplir toutes les fonctions en maintenant une distance de 2 mètres entre chaque personne dont la présence est requise. Des lieux qui étaient utilisés avant la pandémie de COVID-19 (ex. bibliothèque de l'école) pourraient ne plus convenir en raison de leur taille (l'utilisation du gymnase pourrait être nécessaire).

- Envisagez des itinéraires d'entrée et de sortie ainsi qu'à l'intérieur du lieu pour maintenir la distance requise. Dans la mesure du possible, essayez de trouver un lieu permettant aux électeurs d'entrer et de sortir par des portes différentes.
- Songez aux endroits où les gens attendront, la plupart du temps à l'extérieur et quelques fois à l'intérieur, en veillant au maintien d'une distance de 2 mètres dans les couloirs. Réduisez au minimum le nombre de personnes à l'intérieur du lieu du scrutin.
- Placez les membres du personnel électoral à 2 mètres de distance, mais pas trop loin pour qu'ils puissent continuer de communiquer.
- Installez une table à l'entrée du lieu du scrutin.
- Installez des postes de désinfection à l'entrée du lieu du scrutin et au bureau de scrutin.
- Des masques médicaux seront fournis et devraient être disponibles à l'entrée du lieu du scrutin, au cas où des électeurs en feraient la demande.
- Des papiers mouchoirs devraient être fournis.
- Prenez des dispositions avec l'école pour qu'elle fournisse au moins deux poubelles. Une poubelle devrait être placée à l'entrée du lieu du scrutin, l'autre au bureau de scrutin. Des sacs à ordures en plastique seront fournis par Élections Yukon.

Remarque : Dès la rentrée scolaire, il est impératif de prendre contact avec la direction de l'école ou son représentant. Comme les locaux les plus grands de l'école pourraient servir de salles de classe, une modification des horaires pourrait être requise pour tenir compte d'un scrutin possible.

Autres lieux liés aux élections

Vous devez aussi tenir compte des directives concernant la distance physique dans le choix d'un lieu utilisé pour :

- rencontrer les candidats et recevoir les déclarations de candidature;
- recevoir et délivrer les bulletins de vote par correspondance;
- la clôture de la présentation des candidatures.

Portez toujours un masque et fournissez des produits désinfectants.

Affichage

Élections Yukon fournira des affiches liées à la COVID-19 à installer dans le lieu de scrutin :

- informations sur le dépistage à l'entrée du lieu du scrutin et, s'il y a lieu, dans les zones d'attente situées à l'extérieur;
- flèches pour faciliter la circulation et indiquer la voie à suivre;
- rappels de la consigne de maintenir une distance de 2 mètres;
- autocollants de sol favorisant le respect de la distance de 2 mètres;
- ruban adhésif de couleur pour marquer le début des files d'attente;
- indication claire des entrées et des sorties.

Ajout d'un membre du personnel électoral

S'il y a des élections, vous pourrez embaucher un préposé au scrutin supplémentaire. Cet employé recevra une formation de scrutateur / greffier du scrutin, mais il sera chargé d'accomplir les tâches liées à la COVID-19 suivantes :

- responsable de l'ouverture des portes, du contrôle de l'accès et de la circulation à l'intérieur : diriger les électeurs, réduire au minimum le nombre de personnes sur place et rappeler aux électeurs de lire l'information sur le dépistage et de respecter les marqueurs de distance physique;
- responsable de la décontamination chargé de nettoyer fréquemment les surfaces touchées par de nombreuses personnes (ex. isolements, poignées de porte, etc.).

Vous devez bien comprendre les tâches liées à la COVID-19 assignées à tous les membres de votre personnel électoral. Le greffier du scrutin et le scrutateur seront responsables de désinfecter le bureau de scrutin.

Nous vous invitons à NE PAS accomplir les fonctions de scrutateur, à moins que cela ne devienne nécessaire. Embauche trois personnes qui auront toutes suivi la formation de scrutateur / greffier du scrutin. Vous pourrez ainsi surveiller le flux ordonné des électeurs le jour du scrutin et, si quelqu'un tombe malade, remplir ses fonctions.

Équipement de protection individuelle

En plus de maintenir une distance de 2 mètres entre eux et les électeurs, tous les membres du personnel électoral se trouvant dans le lieu du scrutin porteront un masque.

Élections Yukon fournira des conseils sur la bonne façon de mettre et de retirer son masque. Il s'agit là d'un aspect important afin d'éviter d'annuler les avantages du port du masque. Veillez à ce que tout le personnel se trouvant dans le lieu du scrutin porte le masque de façon appropriée.

Lignes directrices générales à l'intention des préposés au scrutin

- Maintenez la distance appropriée en tout temps avec les autres membres du personnel électoral, les électeurs et les représentants des candidats.
- Si vous ne vous sentez pas bien, dites-le aussitôt à votre directeur du scrutin et ne vous présentez pas au lieu de scrutin.
- Arrivez au moins 45 minutes avant la tenue des élections afin de participer aux préparatifs, d'installer des affiches, de mettre des autocollants de sol, etc.
- Un équipement de protection individuelle sera fourni. Portez toujours votre masque dans le lieu du scrutin. Assurez-vous de connaître la bonne façon de mettre et de retirer votre masque. Dans le doute, demandez de l'aide.
- Désinfectez-vous les mains fréquemment. Par votre exemple, incitez les électeurs à se désinfecter les mains, avant de toucher au registre du scrutin.

- Nettoyez fréquemment les surfaces qui sont souvent touchées comme les tables et le matériel pour écrire.
- Veillez à ce que des produits désinfectants soient placés à l'entrée du lieu du scrutin et du bureau de scrutin.
- Toussez dans le pli de votre coude.

UTILISER UN MASQUE MÉDICAL EN TOUTE SÉCURITÉ

who.int/epi-win

À faire →



Lavez-vous les mains avant de toucher le masque.



Vérifiez que le masque n'est pas déchiré ni troué.



Localisez la partie supérieure reconnaissable à sa barre en métal ou à ses angles rigides.



Veillez à ce que la face couleur soit à l'extérieur.



Placez la barre en métal ou les angles rigides sur votre nez.



Couvrez-vous le nez, la bouche et le menton.



Ajustez le masque à votre visage sans laisser d'espace sur les côtés.



Évitez de toucher le masque.



Retirez le masque en passant par derrière les oreilles ou la tête.



Quand vous retirez le masque, tenez-le à distance de vous et des surfaces environnantes.



Jetez le masque immédiatement après usage, de préférence dans une poubelle munie d'un couvercle.



Lavez-vous les mains après avoir jeté le masque.

À ne pas faire →



N'utilisez pas de masque déchiré ou humide.



Ne couvrez pas seulement le nez ou la bouche.



Portez un masque suffisamment serré.



Ne touchez pas l'avant du masque.



Ne retirez pas le masque pour parler et ne faites rien qui puisse vous obliger à le toucher.



Ne laissez pas votre masque à la portée des autres.



Ne réutilisez pas le masque.

Souvenez-vous que les masques ne vous protégeront pas à eux seuls de la COVID-19. Gardez au moins 1 mètre de distance avec les autres et lavez-vous régulièrement et soigneusement les mains, même quand vous portez un masque.




COMMENT PORTER UN MASQUE NON MÉDICAL EN TISSU EN TOUTE SÉCURITÉ

who.int/epi-win

À FAIRE →



Lavez-vous les mains avant de toucher le masque.



Vérifiez que le masque n'est pas abîmé, qu'il n'est pas sale ou humide.



Ajustez le masque sur votre visage de façon à ne pas laisser d'espace sur les côtés.



Couvrez la bouche, le nez et le menton.



Évitez de toucher le masque.



Lavez-vous les mains avant de retirer le masque.



Retirez le masque par les élastiques derrière les oreilles ou la tête.



Retirez le masque de votre visage en le soulevant par devant.



Rangez le masque dans un sac en plastique propre et refermable s'il n'est pas sale ou humide et si vous prévoyez de le réutiliser.



Pour sortir le masque du sac, prenez-le par les élastiques.



Lavez le masque avec du savon ou de la lessive, de préférence à l'eau chaude, au moins une fois par jour.



Lavez-vous les mains après avoir retiré le masque.

À NE PAS FAIRE →



N'utilisez pas un masque qui vous semble abîmé.



Ne portez pas un masque lâche.



Ne portez pas le masque au-dessous du nez.



Ne retirez pas votre masque dans un lieu où d'autres personnes se trouvent à moins d'un mètre.



Ne portez pas un masque qui vous empêche de respirer correctement.



Ne portez pas un masque sale ou humide.



Ne prêtez pas votre masque à d'autres personnes.

Un masque en tissu permet de protéger les personnes autour de vous. Pour votre propre protection et afin d'éviter de propager la COVID-19, gardez au moins un mètre de distance avec les autres personnes, lavez-vous les mains fréquemment et soigneusement et évitez de vous toucher le visage ou de toucher le masque.

EPI·WIN

Organisation mondiale de la Santé

